

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|----------|----------|--------|
| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes | 4 fr. 25 | 8 fr. | 15 fr. |
| Autres départements | 4 fr. 50 | 8 fr. 50 | 16 fr. |

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|---|----------|
| ANNONCES (la ligne ou son espace) | 50 cent. |
| RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page | 1 fr. |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Notre nouveau Feuilleton

Prochainement nous publierons l'émouvant roman

LE PETIT JACQUES

de Jules CLARETIE, de l'Académie Française.

LES ÉVÉNEMENTS

L'armistice. On a enfin tenu le seul langage acceptable. — Le projet de la Ligue des Nations. Un grand pas est fait. M. Wilson a compris la nécessité d'un acte énergique. — Le manifeste des « Quarante » : Les décisions de Berne sont sans valeur, disent les protestataires. Quel est l'avis du prêtre Albert Thomas ?

La quatrième armistice est signé. Foch a tenu le seul langage que comprennent les Barbares.

Ces derniers, larmoyants, ont tenté l'impossible pour se soustraire aux clauses qu'ils prévoyaient. Ils ont demandé un nouveau délai pour permettre l'examen des propositions de l'Entente. Le généralissime a parlé net : Les conditions seront acceptées le dimanche à 4 heures du soir, ou tout sera rompu et l'armistice prenant fin le lundi matin à 5 heures, la parole sera au canon.

Les vaincus se sont inclinés. L'armistice est prolongé pour un temps indéterminé, mais les Alliés se réservent le droit de le dénoncer avec un préavis de 3 jours. Si donc nos ennemis n'exécutent pas scrupuleusement leurs engagements, ils restent sous la menace d'une reprise immédiate des hostilités. Comme ils ne sont pas en état de résister à un nouvel assaut, nous avons désormais la certitude que les Allemands respecteront les promesses qu'ils ont signées.

Immédiatement, un exemple illustre la nouvelle manière : On mande en effet de Copenhague : « La commission interalliée arrivée à Kiel, à bord du croiseur britannique « *Comus* », a fait savoir officiellement que le désarmement des sous-marins dans les ports allemands n'ayant pas été exécuté de façon satisfaisante, tout sous-marin non désarmé dans les quarante-huit heures sera coulé. »

Voilà, enfin, la bonne méthode, la seule qui puisse avoir raison de la félonie des Barbares. Nous avons perdu 3 mois précieux, mais il est temps encore de mettre un terme à l'audace de nos ennemis. Ils sont vaincus, ils doivent s'incliner. Il n'y a qu'à parler sans faiblesse pour obtenir la réparation totale du crime.

Pour se donner du cœur au ventre il n'y a qu'à songer à ce qu'eût été le langage de Guillaume si nos ennemis avaient réussi dans leur criminelle agression !

Le ministre allemand des affaires étrangères vient de prononcer un discours arrogant dans lequel il s'efforce de mettre les Alliés en opposition avec M. Wilson. Au dire du Boche menteur, les Alliés « oursuivent sournoisement un but impérialiste, tandis que ces braves Allemands sont d'instinct d'admiration pour le Président américain dont ils acceptent, les yeux fermés, les loyaux principes. En vertu de quoi, précisément, ils entendent ne payer, aux victimes, aucune indemnité, comme ils ne veulent rien restituer des provinces volées, le gouvernement républicain de Weimar ne pouvant être rendu responsable des crimes d'un empereur déchu !... Dans sa morgue insolente, M. le comte de Bockdorff-Rantzau, protégé de Guillaume II, — par conséquent un républicain bon teint au service du républicain gouvernement de Berlin ! — a la bouffonne prétention de s'être mis d'accord avec M. Wilson par cette petite comédie.

Il est fâcheux que le ministre boche n'ait pas assisté à la réunion de la Conférence dans laquelle M. Wilson a exposé le plan général de la Ligue des Nations. Il eût aussitôt compris que ses avances hypocrites au Président américain n'avaient aucune chance de dissocier les Alliés. Dans les commentaires rapides dont il a scandé la lecture du Projet, M. Wilson a nettement reconnu qu'au-

cune entente amiable ne pouvait être envisagée avec les Barbares.

Parlant au nom des 14 nations qui ont défendu la Civilisation il a dit : « Notre mandat, nous le tenons de 1.200 millions d'hommes ; nous, les quatorze signataires de ce Projet, nous représentons vraiment le genre humain. » Et, aussitôt, il a pensé au pays de la Kultur : « Aucune puissance ne pourra, désormais, essayer de résister à votre volonté commune et absolue des quatorze nations est d'arriver à une paix définitive et d'en déclarer les conditions aux Germains en exigeant des restitutions, des réparations et des garanties. C'est donc en vain que M. de Bockdorff-Rantzau a fait les yeux doux à M. Wilson, ce dernier se refuse à se laisser amadouer par les bandits camouflés en inoffensifs républicains.

Aussi bien, M. Wilson est allé plus loin encore. Parlant des colonies allemandes, il a déclaré : « La puissance qui vient d'être heureusement battue ne cherchait pas à aider ou à améliorer le sort des populations qu'elle annexait, elle ne cherchait qu'à les exploiter dans son intérêt personnel. Cela doit finir. Les nations auxquelles nous pensons confier le mandat d'administrer ses anciennes colonies sont celles qui se sont montrées le plus capables de l'exercer dans un esprit de « haute humanité. »

Le ministre allemand persistera-t-il à se déclarer partisan résolu des principes Wilsoniens ?

En attendant, il lui sera loisible de méditer le Projet exposé à la Conférence et relatif à la Ligue des Nations. Il y trouvera d'autres sujets de... tristesse.

Les 14 États alliés entendent constituer une « Ligue des Nations ». D'autres États pourront être admis, mais il sera nécessaire que les deux tiers des ligueurs fondateurs les admettent et qu'ils présentent les garanties de fait et de droit nécessaires. L'Allemagne ne sera donc admise que le jour où elle aura prouvé sa bonne foi, ce qui exige, au préalable, la réparation de tous les préjudices causés.

La Ligue aura pour but : de préserver contre toute agression l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les États adhérents ; de prévenir toute guerre entre ses membres, d'abord par l'arbitrage, ensuite par la mise en commun de toutes les ressources financières, commerciales, militaires, navales ; d'établir et de maintenir les conditions de travail équitables et humaines dans le monde ; d'administrer, par mandat, certains territoires coloniaux pour le plus grand bienfait des populations de ces territoires.

On constate donc, avec une joie sincère, que M. Wilson se rallie à la conception de tous les Alliés. Il a reconnu le point capital, les Alliés doivent continuer à former un bloc puissant contre les Barbares ennemis de l'humanité. Le Projet proposé est susceptible d'amélioration, il ne prétend pas donner, d'emblée, un texte *in variatur*, mais l'essentiel est acquis : l'union indéfectible subsistera contre la race maudite qui ne vit, depuis des siècles, que de meurtres, de rapines et de pillage.

Il restera à mettre le projet à point. Ce sera la tâche de la Conférence. Elle s'inspirera des sages observations de M. Bourgeois qui a déclaré : « Il ne suffit pas que les ligueurs présents ou futurs se communiquent leurs programmes d'armement et déclarent les imiter : il faudra vérifier rigoureusement leur déclaration. Entre les États aujourd'hui ligüés, il y a confiance absolue ; mais d'autres adhérents pourront survenir qui ne mériteront pas la même confiance entière... Et puis, en cas de menace de guerre, les délibérations peuvent être longues. Il faut prévoir le cas d'agression subite et, par conséquent, instituer un organisme permanent qui prévoira et préparera les moyens militaires et navals d'exécution de nos obligations réciproques. »

La France n'a pas le droit d'oublier, en effet, qu'elle sera toujours la première victime d'une agression nouvelle. Que le monde reste uni et armé contre les Germains, c'est bien

mais absolument insuffisant : il faut qu'il y ait, entre l'Allemagne et nous, une barrière efficace qui arrête net, dès le début, toute tentative d'agression foudroyante.

Bien que l'événement date, déjà, de plusieurs fois 24 heures, il faut revenir sur le Manifeste des Quarante, au sujet de la Conférence de Berne.

On connaît les faits. Dans une parole bruyante, organisée en Suisse, les socialistes mondiaux ont eu la prétention de ressusciter l'Internationale, sous la direction non avouée, mais réelle, des bons « kamerads » de Berlin !

Les Quarante ont refusé de s'incliner devant la décision prise ; ils viennent de rédiger un Manifeste qui fait quelque bruit dans le Landerneau extrémiste.

Que sont au juste ces Quarante, devenus 41 par l'adhésion postérieure d'Albert Thomas et 43 par deux nouvelles inscriptions ? Ils constituent le cauchemar de l'unification. Ce sont 43 députés qui sont unifiés sans l'être, qui n'acceptent pas le mot d'ordre de Longuet et qui se refusent, par suite, à suivre les internationalistes dans leur... tendresse pour les assassins d'Outre-Rhin.

Ces Quarante, tout en conservant leur inscription au groupe unifié, dénie toute autorité à la Conférence de Berne. Ils déclarent qu'elle n'avait pas qualité pour parler au nom des travailleurs des pays neutres ou alliés. Ils le prouvent nettement : Les socialistes Belges ont refusé d'aller à Berne, — il ne viendra à personne l'idée saugrenue de déclarer que l'opinion de nos voisins était négligeable en la circonstance. Pendant 50 mois, la Belgique a pu apprécier les méthodes des Barbares. Ils se sont donc prononcés en connaissance de cause.

— Il y a eu, d'ailleurs, d'autres abstentions : sections suisses, italiennes... et américaines. Or, la fédération américaine groupe plusieurs millions de travailleurs, leur abstention constitue un veto impressionnant. Les Quarante signalent encore d'autres faits qui attestent l'inconsistance des délibérations prises : « On a admis des délégués non qualifiés, d'autres irrégulièrement mandatés ». Ce là ôte toute valeur sérieuse aux décisions du pseudo-Congrès de Berne.

Et les Quarante ont beau jeu pour flétrir l'attitude des internationalistes qui ont manqué à leurs engagements, lesquels se résumaient ainsi : Obtenir, au préalable, un vote de blâme pour la sozialdemokratie et répudiation du bolchevisme démolisseur. Les Quarante se refusent à ouvrir leurs bras aux « kamerads » qui ont secondé de tout leur pouvoir Guillaume-Assassin. Ils signalent, aussi, le terrible danger que les théories de Lénine font courir à la classe ouvrière. Le bolchevisme est une peste qui tend à contaminer tous les pays, à éveiller et exciter les pires instincts de la foule aveugle. Il n'apporterait aux classes ouvrières que ruine et désolation.

Les Quarante repoussent donc « toute assimilation du socialisme avec la mascarade de Weimar-Berlin » ou avec « cette autre caricature du socialisme qu'est le bolchevisme » et ils entendent ne collaborer à l'Internationale que le jour où celle-ci « aura retrouvé la vigueur et la foi nécessaires à la condamnation de la Sozialdemokratie majoritaire allemande — convaincue de la plus évidente, de la plus délibérée des trahisons — et à la répudiation de toutes les déviations démagogiques. »

Les protestataires ont un mérite : ils ont parlé. Le leur reste à compléter leur geste par un acte. Le Temps dit avec raison : « Ou bien les Quarante devront partager la responsabilité générale du parti socialiste, politique qu'ils répudient ; ou bien ils doivent rompre franchement avec les éléments qui, à leur sens, compromettent le socialisme. L'heure est venue où chacun doit prendre ses responsabilités. La parole des Quarante, telle qu'elle se traduit dans leur manifeste, est courageuse ; il est à souhaiter que leurs actes ne le soient pas moins. »

Ce sera l'avis de tous les gens loyaux. Mais comment va se comporter M. Albert Thomas qui fait partie du groupe. L'ancien ministre qui ex-celle à placer un pied dans tous les camps était allé à Berne. Il y prononça d'excellentes paroles, puis les cho-

ses ne tournant pas tout à fait selon son désir, il disparut sans bruit. Est-il pour ou contre les décisions prises ; avec les délégués qui ont serré les Boches sur leur cœur ou avec les Quarante qui répudient l'œuvre accomplie.

Ce n'est pas le moment d'attendre prudemment dans le silence ; l'heure est venue de se situer nettement dans un camp ou dans l'autre.

M. Thomas prendrait une décision plus rapide s'il relisait à tête reposée l'étrange confession de Kurt Eisner, le délégué bavarois, dont il n'est pas inutile de rappeler les impressions.

Wels le cynique délégué de Berlin, ayant versé un pleur sur le triste sort des prisonniers boches — on sait, en effet, que ces malheureux sont torturés et martyrisés en France !!! Demandez leur impression à nos braves poilus qui reviennent des géolés allemandes, ce qui leur permet de faire des rapprochements édifiants !... — Wels s'étant donc apitoyé sur les soldats de Guillaume, retenus chez nous, Kurt Eisner, son copain, lui donna la réplique :

« Je ne proteste pas. Je pense aux Belges, aux Français du Nord, aux hommes condamnés aux travaux forcés contre leurs propres compatriotes, aux femmes, aux jeunes filles arrachées à leurs familles, aux ruines accumulées. Je me représente les prisonniers français rentrant chez eux, et n'y trouvant plus qu'un amas de pierres dans des champs bouleversés par la mitraille, ou des villes réduites à l'état de quelque Pompéi ou de quelque Sodome. Je sais ce que doivent sentir ces hommes, et devant leur regard de haine, je ne puis pas protester, je n'ose prétendre que le traitement infligé à nos prisonniers soit injuste. »

S'étant ainsi apitoyé, Kurt Eisner n'en demanda pas moins la libération des prisonniers, s'engageant à obtenir de la jeunesse Boche une armée de volontaires pour venir réparer le mal accompli !... Le geste était habile, mais on connaît la valeur des promesses ou des engagements tentons !... Aussi bien, ce que nous voulons simplement retenir c'est l'aveu du banditisme. Cet aveu, il faut le propager sans répit, parce qu'il justifie notre haine sacrée, parce qu'il est la plus sanglante condamnation de tous les Longuet, de tous les Renaudel, voire de tous les prudents Albert Thomas qui sont allés à Berne pour serrer les mains sanglantes des égorgés de nos fils.

Mais une fois encore, M. Thomas, qui a pris pour Berne un billet d'aller et retour, est-il avec Longuet, ou pense-t-il comme les Quarante ? Qui le saura jamais !

A. C.

La flotte allemande de commerce

On s'occupe, au Comité de guerre interallié, aujourd'hui même de la flotte allemande de commerce.

L'Agence « Paris-Télégrammes » donne ces quelques précisions sur la situation, au moment de l'armistice, de cette flotte.

Sur les chantiers de Flensburg sont en construction trois grands vapeurs mixtes, et le même chantier a des ordres pour construire deux vapeurs, chacun de 13.000 tonnes, et Tecklenburg, Gestemünde on construit deux cargos, chacun de 17.000 tonnes, pour le trafic du canal de Panama. La compagnie Hamburg-Sud-America en construction, en plus du *Cap Polonio*, du même type, mais amélioré, que le bateau coulé *Cap Trafalgar* (18.000 t.), quatre autres cargos dans divers chantiers. La Hamburg-America-Linie a en construction : *Le Bismarck*, 56.000 t. ; le bateau à turbine *Tirpitz*, de 32.000 tonnes, et trois autres navires, chacun de 22.000 tonnes, dans les chantiers de Hambourg.

Le Norddeutscher Lloyd construit à Dantzig deux grands vapeurs rapides *Colombus* et *Hindenburg*, chacun de 35.000 tonnes ; *Munich* et *Zeplin*, chacun de 16.000 tonnes et douze autres bateaux, chacun de 12.000 t. L'Afrika-Linie a en construction six vapeurs : *Hansa*, douze ; *Kosmos*, dix de 9 à 13.000 tonnes.

Enfin, il y a en construction à Brême sept vapeurs dont deux auront 18.000 tonnes.

On le voit les alliés ont de la mar-

INFORMATIONS

La Reine d'Italie à Paris

La reine Hélène d'Italie, accompagnée des princesses Yolande et Mafalda, et de Mme la duchesse d'Aoste, est arrivée dimanche matin, à 8 h. 45, à la gare de Lyon par train spécial. Elle s'est rendue en auto à l'ambassade d'Italie. La reine voyageait dans le plus strict incognito.

A quand la paix

Interviewé sur les obstacles qui s'opposent à la conclusion immédiate de la paix, M. Pichon répondit que ces obstacles étaient si nombreux qu'il ne pouvait pas les énumérer. Il faut, en effet, avoir résolu toutes les questions qui se posent à propos de l'Autriche-Hongrie, de la Bulgarie, puis à l'égard des États nouveaux dont il faut régler les frontières. Tous les gouvernements sont également pressés d'arriver à une solution, mais il y a des difficultés matérielles qui empêchent d'aboutir aussi rapidement que le souhaiterait l'opinion publique.

LE 4^e ARMISTICE

La convention de la prolongation de l'armistice a été signée dimanche soir à 6 heures dans le wagon-salon du maréchal Foch.

Erzberger avait demandé un sur-sis. Le maréchal Foch a répondu : « Aucune modification n'est possible, le texte des conditions ayant été arrêté par les gouvernements. »

Erzberger lut alors une protestation. Voici les conditions imposées : « Les Allemands doivent immédiatement cesser tous mouvements offensifs contre les Polonais dans la région de Posen ou dans toute autre région. A cet effet, il leur est interdit de dépasser la ligne de démarcation fixée.

« La frontière méridionale des provinces de la Prusse orientale et de la Prusse occidentale est considérée comme ligne de démarcation ; puis la ligne pénètre profondément dans la province de Posen et s'étend dans la province de Silésie, jusqu'à l'Oder. »

« L'armistice du 11 novembre 1918, prolongé par les conventions du 13 décembre 1918 et du 16 janvier 1919, est prolongé de nouveau pour un temps indéterminé, mais les puissances alliées et associées se réservent le droit de le dénoncer avec un délai de trois jours.

« L'exécution des conditions de la convention du 11 novembre 1918 et des conventions additionnelles en tant qu'elles sont encore incomplètement réalisées, sera poursuivie et terminée pendant la durée de la prolongation de l'armistice, conformément aux dispositions de détail, établies par la commission internationale permanente de l'armistice, suivant les instructions du commandement suprême des alliés. »

Nos pertes sur mer

Voici les chiffres officiels des navires de guerre français coulés depuis le début des hostilités :

Quatre cuirassés : *Bouvet*, *Suffren*, *Gaulois*, *Danton*.
Quatre croiseurs cuirassés : *Léon-Gambetta*, *Amiral-Charrier*, *Kléber*, *Dupetit-Thouars*.

Un croiseur corsaire : *Château-neault*.
Quatorze torpilleurs d'escadre, huit torpilleurs de défense, quatorze sous-marins (nous sommes rentrés en possession de l'un d'eux après renflouement, le *Curie*). Cinq croiseurs auxiliaires. Quatre canonnières. Soixante-deux chalutiers armés contre les sous-marins. Un sloop. Quatre vedettes et trois chasseurs.

Au total, 110.000 tonnes. Voici, en regard, les pertes des autres marines de guerre : Angleterre, 550.000 tonnes, Italie, 76.000 ; États Unis, 17.500.

Du côté ennemi, l'Allemagne a perdu 350.000 tonnes et l'Autriche 65.000.

La dette de l'Allemagne s'élève à 164 milliards

La dette totale de l'Allemagne, qui s'élève à 164 milliards, est couverte en partie par les emprunts de guerre qui sont à peu près de cent milliards. Pour couvrir la différence, le ministre des finances vient d'être autorisé à émettre des bons du trésor, qui

pourront être établis en monnaies étrangères. Cette mesure a pour but de préparer le placement ultérieur de ces bons en pays neutres et aussi de préparer le terrain pour des emprunts en pays étrangers lorsque le change sera moins onéreux.

Brest-Litovsk occupé par les Polonais

D'après une dépêche de Varsovie transmise par l'agence Centrale, on annonce que l'armée polonaise, après un combat victorieux, a occupé Brest-Litovsk.

Une autre dépêche de Varsovie annonce que M. Witos a été élu chef du parti populiste et M. Deszynski, chef du parti socialiste. Tous deux sont d'origine galicienne.

Le Japon contre les bolchevistes

Une dépêche de Vladivostok annonce que le gouvernement russe d'Omsk a accepté l'offre du Japon de fournir des hommes, de l'argent et des armes contre les bolchevistes.

Au Portugal

Un communiqué officiel confirme le rétablissement de la République à Porto. La contre-révolution accomplie le 13 février dans cette ville par des éléments civils appuyés par une partie de la garnison, a abouti à l'arrestation des membres du gouvernement insurrectionnel monarchique.

CHRONIQUE LOCALE

Ah ! ces transports !

Au cours de la séance de la Chambre, du 14 février, consacrée aux transports, M. Cels, sous-secrétaire d'Etat, a fait des déclarations intéressantes qu'il a même complétées, peu après, à un de nos confrères, en disant : « L'amélioration à peine perceptible à présent, va croître, jusqu'à ce que bientôt les chemins de fer retrouvent leur rendement d'avant-guerre. Ils les retrouveront, même cette année. »

Nous en acceptons l'augure. Nous n'avons, en effet, aucune raison pour ne pas croire en la parole du sous-secrétaire d'Etat des transports, qui, au surplus, est un de nos compatriotes.

Et puis, il faut bien qu'un jour arrive où la « pagaille » des transports cesse, comme devra cesser toute la « pagaille » administrative. C'est que la situation ne se présente pas aimable. Si nous en croyons les statistiques, les dépenses budgétaires s'élevèrent cette année à 49 milliards ; or, les recettes d'impôts n'atteindront que 9 milliards. Il faudra combler le déficit !

Où trouver les 10 milliards ! Ce ne sera pas dans la musette des poilus !

La première des questions est de rendre la liberté au commerce, et surtout d'assurer le service des transports. Plus on tardera à assurer ce service, plus la situation économique empirera.

Sans doute, cette crise des transports fait l'affaire de quelques favoris. Car la crise n'existe pas pour tout le monde. Ceux qui, avec l'agrément des autorités, ont pu obtenir des bidons d'essence pour alimenter leurs camions-automobiles ; ceux qui ont profité de « bons de priorité », sous le prétexte de service public, alors que cela n'était pas vrai, pour faire venir des marchandises de Bordeaux de Marseille ou d'ailleurs, ceux-là ont fait fortune. Mais, débrouillards ou coquins, l'argent qu'ils ont gagné est en sécurité. Ce ne sont pas encore eux qui voudront combler le déficit de 10 milliards. Ils feront même l'impossible pour prouver que la guerre les a ruinés !

Dans son ensemble, notre pauvre département ne saurait être appelé, au point de vue commercial et industriel, à payer une grosse contribution pour combler le déficit. Nombreux sont les industriels et les commerçants qui auraient fait des affaires s'ils avaient pu recevoir des marchandises : si les transports leur avaient été assurés comme ils furent assurés à des intriguants, à des favoris !

Les potentats ont leurs amis, leurs protégés, leurs complaisants.

Les autres départements avaient tous un ou deux wagons qui assureraient le service de ravitaillement : le Lot n'en a jamais eu. Mais des négociants en avaient. Ils s'en servaient pour leur compte. On réquisitionnait le cheval unique, la charrette unique, le roulier, le camionneur : on laissait partir des wagons pleins de marchandises rafalées sur nos marchés, on les laissait revenir pleins de denrées qui étaient vendues au-dessus de la taxe.

Les petits négociants ne recevaient rien ; ils ne négocient pas grand-chose encore.

M. Cels promet qu'avant peu la situation des transports sera améliorée. Ayons confiance en notre compatriote. Mais est-ce de trop que de le prier de se renseigner pour savoir pourquoi cette question de transports fut si déplorable dans le Lot alors qu'il y a 3 lignes de chemins de fer et que le service de la batellerie aurait pu fonctionner ?

L. B.

Au Sénat

A la suite du tirage au sort des bureaux du Sénat, dans la séance du 14 février, MM. Rey et Loubet sont parties du 7^e bureau.

Médaille militaire

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été attribuées au soldat Gérard Léon, (réservé) du 7^e régiment d'infanterie. La citation est ainsi conçue :

Excellent soldat. A été grièvement blessé, le 23 décembre 1914, dans le secteur de Beauséjour, au cours d'un violent combat où il s'est signalé par sa bravoure et son énergie. Perte de la vision de l'œil droit.

Nos vives sympathies à ce brave compatriote.

Citation

Le maréchal des logis Elie-Raymond-Germain-Louis Anouilh, du 9^e chasseurs à cheval, détaché au 207^e d'infanterie, a été l'objet de cette citation comportant la croix de guerre :

« Au front depuis le début de la campagne sans aucune interruption.

« Sous-officier consciencieux et dévoué. « Remplit les fonctions de sous-officier de cavalerie adjoint au chef de bataillon dans les meilleures conditions. »

Nos félicitations.

Service de santé

MM. Laubeigne, Durand, médecins aides majors de 2^e classe au 7^e d'infanterie sont promus au grade de médecin-major de 2^e classe de réserve à titre temporaire.

Corps d'interprètes

Notre compatriote M. Labry, professeur au lycée Gambetta, actuellement officier d'administration de 2^e classe de réserve du service de santé, est nommé au grade d'officier interprète de 2^e classe pour la langue russe, et affecté à l'état-major du gouvernement militaire de Paris.

Le scandale des P. T. T.

La poste fonctionne cahin caha, écrit Paris-Télégrammes : une lettre de Bordeaux à Paris met deux jours. Une lettre de Nice arrive en soixante-douze heures même déposée au train. Les envois de journaux déposés à Paris-Centre avant six heures du soir, sont distribués en province le lendemain soir !

Les téléphones ne marchent plus du tout. Les appareils sont usés. Les fils sont tous mauvais. Les fiches de communication sont toutes avariées. Et le personnel est exténué. Il ne peut faire ni plus ni mieux. Mais les pontifes qui dirigent le service continuent à ne rien faire d'utile ni de bien. On est noyé, disent-ils, dans la routine. Et ils attendent... en touchant des traitements de misère. Quant aux télégrammes, c'est pis

encore. Une dépêche de Brest à Paris demande 18 heures. Une dépêche de Presse, de Paris à Montluçon, déposée à 1 heure 17 est distribuée à 7 heures du soir. C'est un gâchis épouvantable dans la France entière.

Est-ce que M. Clemenceau ne pourrait pas, ne fut-ce qu'un jour, s'occuper de cette question qui est la base de toute l'économique nationale ?

Pupilles de la Nation

Voici le résultat des votes pour l'élection de deux membres du Conseil d'administration des Pupilles de la Nation dans le Lot.

7^e collège électoral (établissements de bienfaisance privée) : Mme Huffer en remplacement de Mlle de Valon, démissionnaire.

8^e collège électoral (œuvres de guerre) : M. Cambon, professeur au lycée, en remplacement du regretté M. Pradel.

La lumière est !

Samedi soir, les promeneurs qui, par hygiène ou par habitude déambulent sur les Boulevards, étaient souriants, ravis. Depuis plusieurs mois ils n'avaient vu pareille chose : un bec de gaz allumé.

Car, samedi soir, était la date de l'inauguration de l'éclairage de la ville. Ainsi en avait décidé M. Grosjean, l'actif directeur de la Compagnie du gaz qui, enfin, comme nous le disions samedi, a réussi à accumuler assez de charbon pour assurer l'éclairage des rues.

L'éclairage actuel est plus réduit que celui d'avant-guerre. Il faut se contenter de ce que l'on a. Et depuis samedi, il n'y a pas à se plaindre ; bien que réduit, l'éclairage est à peu près suffisant. De jour en jour, il sera amélioré, car, il faut reconnaître que samedi, la lune projetait sa blanche clarté, et que dès lors, il n'était pas nécessaire d'allumer tous les becs de gaz de la ville.

Mais, disons-le encore une fois, ce n'est pas aux tonnes de charbon qui devaient nous être fournies par le ministre compétent et dont l'arrivée fut annoncée par nos politiciens en mal de réclame, que nous devons l'éclairage de quelques becs de gaz en ville.

C'est à la direction seule de la Compagnie que nous le devons.

Tout est pour le mieux ; mais vraiment, si nous nous en étions remis à l'initiative des politiciens, proconsuls, petits maîtres qui pendant 50 mois ont profité du pouvoir, abusé de la censure, nous pourrions attendre encore longtemps une amélioration quelconque à la situation pénible de nos populations. L. B.

Les relations téléphoniques sont rétablies

Pour favoriser la reprise de la vie économique, le gouvernement a décidé de rétablir les communications téléphoniques normales du temps de paix, sur toute l'étendue du territoire compris dans les frontières de 1914, sauf deux bandes étroites le long des frontières de Suisse et d'Espagne.

Cette mesure est mise en vigueur à partir de lundi 17 courant.

Probité

M. Miquel Antoine, cantonnier, a trouvé sur le Boulevard Gambetta un portefeuille contenant une certaine somme d'argent, un mandat assez important et divers papiers d'affaires.

M. Miquel s'est empressé de déposer au commissariat de police le portefeuille qui, peu après, fut réclamé par son propriétaire.

Transport de justice

Nous avons annoncé dans un précédent numéro que le corps d'un inconnu avait été retiré du Lot. La mort remontait à plusieurs semaines et rien ne permettait d'établir l'identité du cadavre.

che était superflu.

L'industriel baissa la tête. L'heure n'était pas venue de faire savoir que l'usine ne rouvrirait pas ses portes ou que, du moins, les Delaunay n'en resteraient pas les propriétaires.

Un fardeau de chagrin au-dessus des forces humaines terrassait M. Delaunay.

Ses rêves de grandeur et d'ambition insatiable s'étaient évanouis.

Il n'était plus un homme d'affaires, aux multiples et ingénieuses combinaisons, mais un lutteur tombé, un malheureux père surtout dont le cœur tendre était tout endolori et gonflé de larmes.

Pour redresser son courage, pour faire luire une flamme de fierté dans les yeux de ce père inconsolable, Henry raconta par le détail les nombreuses actions dans lesquelles François Delaunay s'était signalé, les faits d'armes qu'il avait accomplis ; l'admiration et l'affection qu'il inspirait à ses hommes.

L'industriel était heureux d'apprendre que son enfant, celui qu'il avait considéré encore, avant la guerre, comme un enfant, s'était haussé aux proportions d'un héros, aux yeux mêmes d'autres héros.

Il lut la lettre qu'il avait reçue et qui se terminait par ces phrases issues d'un cœur tendre.

« Je vais revenir bientôt auprès de toi, mon cher papa, j'essayerai de rattraper, par un redoublement d'affection, les torts que j'ai pu me donner vis-à-vis de toi. Je veux être désormais un fils soumis, irréprochable et tendre. »

Pendant deux heures, l'industriel posa des questions sur son fils à son compagnon d'armes ; puis Henry et

Ces jours derniers, une dame Hébrard de Belmont déclara à la justice que ce corps devait être celui de son mari mobilisé à Cahors et disparu. Elle affirmait que lorsque son mari était parti de la maison il avait sur lui une certaine somme d'argent et une montre.

Dans les vêtements du noyé repêché on n'avait rien trouvé.

Le Parquet s'est rendu lundi à Luzzech pour faire procéder à l'autopsie du corps.

De cette autopsie il résulte que le corps ne portait aucune trace de blessure ; de plus le noyé devait avoir environ 60 ans, alors que le mari de la femme Hébrard n'était âgé que de 35 ans.

Remonte

La répartition des étalons du dépôt de Villeneuve-sur-Lot sera ainsi faite dans le Lot pendant l'année 1919 :

Gramat : Saint-Pierre, p.-s. a. ; Dah-chouri, p.-s. a. ; Natlier, p.-s. a.-a. 50 0/0 ; Motus-II, p.-s. a.-a. 50 0/0 ; Kroumir-II, d.-s. a.-a. 50 0/0 ; Le-Seul, d.-s. a.-a. 63 0/0 ; Fardoux, d.-s. a.-a. 19 0/0.

Labastide-Murat : Kalinau, p.-s. a.-a. 25 0/0 ; Clarcac, d.-s. a.-a. 29 0/0 ; Dondas, d.-s. a.-a. 37 0/0.

Assier : Moulat-Hafid, p.-s. a. ; Charlatan-IV, p.-s. a.-a. 50 0/0 ; Gabaillon, d.-s. a.-a. 42 0/0 ; Hains, d.-s. a.-a. 18 0/0.

Figeac : Souverain, d.-s. a.-a. 43 0/0 ; Cromac, d.-s. a.-a. 28 0/0 ; Nemours, d.-s. a.-a. 28 0/0.

Saint-Céré : Ocarina, d.-s. a.-a. 26 0/0 ; Plouguer, d.-s. a.-a. 28 0/0 ; Puy-l'Évêque : Fakir, p.-s. a. ; Dou-drac, d.-s. a.-a. 25 0/0 ; Pabor, d.-s. a.-a. 28 0/0.

Situation agricole

L'Officiel publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le Lot, à la date du 1^{er} février 1919 :

Les céréales d'automne, favorisées par une température clémente, se sont, pendant le mois de janvier, développées rapidement, mais les herbes qui les avaient envahies ont continué leur végétation, et dans bien des sols insuffisamment préparés, la récolte future sera médiocre par suite des plantes adventives.

Quelques champs ont souffert d'un excès d'eau.

Les pluies continuelles du mois de janvier ont rendu impossible les travaux de préparation du sol pour les cultures de printemps.

Les seuls travaux que l'on ait pu effectuer sont le curage des rigoles et des fossés dans les prairies permanentes, la taille des haies, la coupe des bois pour les besoins des exploitations.

On a également, par les quelques belles journées, commencé la taille des arbres fruitiers et celle de la vigne.

Mouvement des vins

L'Officiel publie le relevé, par département de la récolte des vins en 1918. Voici, pour le Lot, les renseignements suivants :

Stock : 7.194 hect.

Récolte, quantités déclarées : 180.654 hect.

Total : 187.848 hect.

En 1917, les résultats avaient été les suivants :

Stock : 6.794 hectol.

Récolte, quantités déclarées : 207.146 hectol.

Total : 213.940 hectol.

Tribunal correctionnel

LAIT MOUILLÉ
Une laitière de Cahors Maria Degat, 35 ans, est poursuivie pour avoir mouillé dans la proportion de 30 % le lait qu'elle vendait.

Le tribunal la condamne à 1 mois de prison avec sursis, à 200 francs d'amende sans sursis, à l'insertion du jugement dans plusieurs journaux et à l'affichage du même jugement à la porte de son domicile.

Foire du 15 février

La foire du 15 février a été peu importante. Voici es cours pratiqués : Bœufs gras, de 100 à 105 francs les 50 kilos ; vaches grasses, de 90 à 95 francs les 50 kilos ; bœufs de travail, de 2.300 à 3.100 francs la paire ; porcelets, de 80 à 150 francs pièce.

Poules grasses, 2,30 ; poulets 2,80 ; dindes, 2,20, lapins, 1,30, le tout le demi-kilo ; œufs, 4,50 la douzaine.

Moutons gras, 1,35 ; agneaux, 1,35, le tout le demi-kilo ; brebis d'élevage, de 100 à 120 francs la pièce.

La fabrication de la confiserie

Le « Journal officiel » publie un décret portant abrogation de l'interdiction de fabriquer et de vendre certains produits de confiserie. Seul l'emploi de matières sucrées est autorisé. L'emploi du cacao, du chocolat, du lait, de la crème, des œufs et de la farine reste interdit.

Cajarc

Obsèques. — Voici le discours prononcé sur la tombe du regretté M. Galey, par M. le Receveur des finances de Figeac :

Mesdames, Messieurs,
Lorsqu'il y a un mois j'étais tout heureux de réinstaller dans ses anciennes fonctions de comptable du Trésor, un ami, Théodore-Louis-Joseph Galey, dont j'avais déjà eu l'occasion en 1912 et 1913 d'apprécier les qualités de laborieux et loyal fonctionnaire, j'étais loin de me douter que j'aurais la douloureuse mission de venir adresser à cet ami le dernier adieu. Entré dans l'Administration des Finances en 1910, Galey occupa successivement les postes de Créolau, Latronquièrre et Cajarc, faisant toujours preuve dans l'exécution de ses fonctions parfois difficiles d'un dévouement et d'une probité irréprochables.

Mobilisé au mois d'août 1914 comme lieutenant, il conquit sur les champs de bataille la croix de la Légion d'honneur juste récompense d'un chef courageux capable de tous les sacrifices et prêt à tous les dévouements.

Hélas à peine rentré dans sa famille après 4 années de campagne une cruelle et rapide maladie vint de l'enlever à l'affection de ses siens. Certes, aucune parole, aucune considération, ne pourront je le sais, atténuer la cruelle douleur de sa compagne, mais n'est-ce pas pour elle une consolation bien légère, je l'espère, de penser à cette fin brutale du vaillant soldat, du laborieux et loyal fonctionnaire qui fut Galey.

Au nom de tous ses collègues de l'arrondissement dont je me fais l'interprète et au mien comme un ami profondément attristé, je viens lui dire en terminant un suprême au revoir.

NOS DÉPÊCHES

Les retards télégraphiques deviennent de plus en plus intolérables. D'une manière générale nous recevons, maintenant, notre 1^{er} télégramme (expédié à 11 h. 30), vers 16 h. 30 !... C'est rendre impossible l'impression du journal pour l'expédition aux abonnés en temps voulu. Il faut en finir.

A partir de jeudi nous allons essayer d'un système nouveau. Nous tenterons d'une conversation téléphonique entre 14 et 15 heures. Nous espérons donc pouvoir paraître régulièrement dans l'après-midi, à partir de jeudi, — nous aurons même un lot important d'informations de dernière heure.

Paris, 11 h. 10.

Steamer en feu

De Londres : Le steamer anglais *Moorich Prince*, se rendant de Philadelphie à Londres fit savoir par T. S. F. qu'il était en feu. On est sans nouvelles depuis.

L'Amérique en avion

De San Diego : Albert Smith est allé du Pacifique à New-York en avion en 40 heures.

Au Reichstag

Tout perdu... même l'honneur

De Bâle : L'Assemblée nationale allemande a tenu une courte séance. Erzberger fit connaître les conditions du renouvellement de l'armistice dans un grand silence coupé par des exclamations indignées. En apprenant que M. Wilson approuvait tous les points, il y eut une profonde impression. En terminant, Erzberger déclara que le monde entier sait que l'Allemagne ne peut pas recommencer la guerre. On ne devrait pas au moins lui enlever l'honneur.

(Reste-t-il de l'honneur aux Boches après leurs crimes et la reddition sans lutte de leur flotte ?...)

ILS RESTITUENT !...

De Berlin : Deux trains quittent l'Allemagne par Spa et Trèves, rapportant des valeurs mobilières Belges et Françaises, représentant des centaines de millions volées.
(Et les Boches parlent de leur honneur !)

Nous devons tirer sans notre 2^e télégramme qui fait son petit tour de France !!!

Faites vos achats

CONFIEZ LA PRÉPARATION

DE VOS ORDONNANCES

A LA

Grande Pharmacie

DE LA

Croix-Rouge

EN FACE LE THÉÂTRE

CAHORS

LA HERNIE

N'EST PLUS UNE INFIRMITÉ

pour les blessés qui adoptent les nouveaux Appareils sans ressort perfectionnés de A. CLAVERIE.

Ce sont des centaines d'attestations que suscite journellement cette précieuse découverte. Dans notre région en particulier, où la renommée du célèbre Praticien est très répandue, nombreuses sont les personnes qui ont pu, grâce à elle, recouvrer l'intégrité de leur santé et de leurs forces.

C'est pourquoi tous nos Lecteurs atteints de Hernie, Hémorroïdes, Descentes, etc., doivent profiter du passage de l'éminent Spécialiste pour lui rendre visite de 9 h. à 4 h. à : Figeac, samedi 22 février, Hôtel des Voyageurs Villa.

CAHORS, dimanche 23, Hôtel des Ambassadeurs.

Causse, lundi 24, Hôtel Larroque.

Ceintures perfectionnées et appareils CLAVERIE contre les maladies de matrices, déplacements des organes, rein mobile, ptose, obésité, varices, etc.

A. CLAVERIE, Spécialiste breveté, 234 Faubourg Saint-Martin. — PARIS.

HALLS DE L'ALIMENTATION

50, R. de la Bourse, LE HAVRE
Vente directe au consommateur. TARIF sur demande

A VENDRE

Deux belles étages d'édifice en fer forgé. S'adresser, rue Marchal Foch, n° 8.

HORLOGERIE & ÉLECTRICITÉ

SONNERIES ÉLECTRIQUES

RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS

INSTALLATIONS

Lumière électrique

== H. FABRE ==

10 et 12, rue Saint-James, CAHORS

ARRIVAGE DE CARBURE

DE CALCIUM

Livraison rapide

HÉNAULT, à Libourne (Gironde).

Etude de M^e MAZURE

NOTAIRE

à Luzzech (Lot).

Suivant acte reçu par M^e Mazure notaire à Luzzech le vingt-deux janvier mil neuf cent dix-neuf, enregistré,

Monsieur Baraflite François « pré-nommé aussi en famille Henri », négociant demeurant à Luzzech

Et Madame Favens Adèle propriétaire, veuve en premières noces et non remariée de Monsieur Bagel Jean-Baptiste demeurant aussi à Luzzech.

Ont formé entre eux une Société en nom collectif pour l'exploitation d'un établissement de commerce ayant pour objet l'achat et la vente de la noix, du vin, de la prune et des fruits verts, à Luzzech.

La durée de la Société est de dix années commençant à courir le vingt-deux janvier mil neuf cent dix-neuf, et expirant le vingt-deux janvier mil neuf cent vingt-neuf.

Le siège de la Société est à Luzzech rue de la Douve.

La raison et la signature sociales sont :

Baraflite et Vve Bagel.

Il a été fait l'apport à la Société :

Par M. Baraflite : une somme en numéraire de dix mille francs, (10.000).

Et par Madame Vve Bagel : Premièrement de pareille somme en numéraire de dix mille francs, Deuxièmement et de la jouissance :

1^o De toutes les caves faisant partie de l'immeuble que Madame Bagel possède rue de la Douve comprise celle trouvant sous la terrasse mais à l'exception toutefois de celle dite du milieu ;

2^o Des bâtiments dits les Etuves ;

3^o De toutes les cours devant et derrière la maison ;

4^o D'une pièce de sa maison devant servir de bureau.

Les affaires et opérations de la Société sont gérées et administrées par les deux associés conjointement ou séparément, avec les pouvoirs plus étendus à cet effet ; En conséquence chacun d'eux a la signature sociale dont il ne peut faire usage que pour les besoins et affaires de la Société, à peine de nullité de tous engagements qui ne la concernent pas.

En cas de décès de Madame Bagel, pendant le cours de la Société, elle sera dissoute de plein droit et dans ce cas M. Baraflite pourra conserver la propriété de tout l'actif social à la charge de rembourser la part du prédécédé à ses héritiers et représentants.

Il a été stipulé que M. Baraflite aurait la faculté de céder à son fils, à la condition qu'il ait au moins l'âge de vingt-un ans révolus, telle partie de ses droits sociaux que bon lui semblerait.

Une expédition de cet acte de Société a été déposée à chacun des greffes de la justice de Paix de Luzzech et du Tribunal de commerce de Cahors savoir :

Au greffe de la justice de Paix de Luzzech le douze février mil neuf cent dix-neuf.

Et au greffe du Tribunal de Commerce de Cahors le treize février mil neuf cent dix-neuf.

Pour extrait certifié conforme.

MAZURE.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT

HALLS DE L'ALIMENTATION

50, R. de la Bourse, LE HAVRE
Vente directe au consommateur. TARIF sur demande

POSTAUX FRANCO toutes gares :

UN SIROP SARDINES 20 bott. 36 fr.

FRUITS 3 bott. 4 fr. 10 c.

FRUITS 3 bott. 4 fr. 10